



Compte-rendu CDEN 28 mars 2024

La carte scolaire de la honte

Le CDEN s'est tenu ce jeudi 28 mars en préfecture avec pour une fois l'ensemble de ces membres.

"Carte scolaire de la honte" parce qu'il faut **rendre 14 postes**.

"Carte scolaire de la honte" parce que les documents fournis n'ont jamais été les mêmes, **plein d'erreurs**, avec des calculs différents à chaque fois, avec des changements de cible...

"Carte scolaire de la honte" parce que **les décisions prises lors de cette instance sont profondément injustes et inéquitables** pour les élèves et les collègues.

Pour rappel : Le CSAD s'était tellement mal passé que nous avons demandé en intersyndicale une audience lundi pour réexpliquer que nous souhaitons que les décisions soient prises dans l'équité et la transparence.

Nous avons bataillé, nous avons argumenté, nous avons expliqué, pendant toute l'instance... en vain...

L'intersyndicale a été vent debout avec en soutien la FCPE et les membres partenaires de l'école (JPA,..;). Nous avons suspendu la séance et fait voté une motion avant le vote définitif: "*C'est uni.es que nous demandons l'annulation de la suppression des 14 postes dans notre département et que nous dénonçons la méthode utilisée*". **Motion adoptée à l'unanimité.**

Nous avons entendu lors de cette instance des mots inacceptables et choquants de la part d'un maire : "C'est ma tambouille interne".

Et bien, ce maire, par ces mots a tout résumé. Quand on sort d'une telle instance, on est juste dégoûtées et écoeurées. On a le sentiment d'avoir assisté à une parodie d'un film qui pourrait s'appeler "petits arrangements entre amis" ou encore "Parle, tout est déjà décidé" ou encore "Cause toujours", voyez l'idée.

Il n'y donc eu aucune règle tangible respectée mais en revanche **des injustices** :

→ La prise en compte des cibles a été balayée pour certains, des écoles ont vu leur mesure levée alors qu'en fermant, ils seraient restés en dessous de la cible. D'autres sont à la cible mais ferment.

→ Les arguments donnés pour une école ne sont pas valables pour d'autres. ex : "c'est une primaire", "cette école a une UE", "c'est une population fragile"...

→ Des écoles que nous souhaitions faire entrer dans le champ d'étude n'ont pas été examinées : Maternelle

-Jacques Pignot à Bavilliers

-Chantoiseau à Giromagny

-Les ecureuils (centre) à Offemont

-Pierre Niglis à Grandvillars

Elémentaire

-Les Hirondelles (centre) à Offemont

RPI

-Argiesans

-L'Écrevisse

"Il y aura un comptage à la rentrée pour vérifier si les élèves seront bien là". Mais si à ce moment-là une ouverture était nécessaire : il n'y a pas de poste en réserve...

Tout est définitif. Pas d'ouverture/fermeture en juin. Des ouvertures possibles à la marge en septembre.

Il sera juste question d'un comptage ou attention particulière pour les écoles nommées ci-dessus, et deux autres pour lesquelles nous avons demandé une attention particulière : les maternelles de Joncherey et L. pergaud à Delle.

Notre désarroi ne s'arrête pas à l'injustice entre les écoles. La perte du poste de CPC musique nous révolte également. Rien n'aura été entrepris pour le maintenir de la part de l'administration. Nous avons pourtant fait des propositions (neutralisation en 24/25 puis mise au mouvement national POP par exemple) et montrer combien son maintien était important pour notre département. Rien...

Nous déplorons également que le poste RASED envisagé ne soit pas créé.

Vous l'avez compris, dans cette carte scolaire, les priorités sont ailleurs.

A la fin, on se sent presque réduits à l'état de mendiants...

Les décisions

Fermetures	Ouvertures
Ecole Maternelle (hors EP) <ul style="list-style-type: none"> - Raymond Aubert à Belfort - Bartholdi à Belfort - Hubert Metzger à Belfort - Joncherey - Louis Pergaud à Delle 	Ecole Maternelle (hors EP) <ul style="list-style-type: none"> - Simone Veil (Les barres) à Belfort
Ecole Élémentaire (hors EP) <ul style="list-style-type: none"> - Frédéric Bolle à Beaucourt - Levy Grunwald (Les barres) à Belfort - Jean de la Fontaine à Montreux - Les Marronniers à Delle 	
Ecole primaire <ul style="list-style-type: none"> - Victor Frahier à Valdoie 	Ecole primaire <ul style="list-style-type: none"> - Anne Franck à Danjoutin
Education prioritaire Maternelle <ul style="list-style-type: none"> -Dreyfus-Schmidt -MLK/Pergaud Elémentaire <ul style="list-style-type: none"> -Louis Pergaud -Louis Aragon -Saint-Exupéry 	
RPI <ul style="list-style-type: none"> -Les Champs sur l'eau -Dorans -Roppe/Vetrigne 	RPI <ul style="list-style-type: none"> -Anjoutey
Hors la classe <ul style="list-style-type: none"> - Poste de conseiller péda Musique 	Hors la classe <ul style="list-style-type: none"> - Crea de Roppe - Décharge de direction (mystérieux... avec autant de fermetures il y aurait un besoin de décharge de direction supplémentaire ???)

-19

+ 5

Vote à l'unanimité contre, 1 abstention. Pas de repli...

Vos élus FSU en CDEN

Peggy Goepfert (SNUipp) et Anne Forgerit (SNUipp)

Benoit GUYON (SNES) et Boris BENABID (SNES)

Déclaration Préalable FSU

CDEN du 28 mars 2024

Monsieur le Préfet,

Madame la Direction académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN du Territoire de Belfort,

Nous ouvrons ce CDEN dans un contexte de vive défiance de la profession à l'égard de l'institution :

- la mise en place de la réforme du « choc des savoirs » à marche forcée symbolise un modèle d'École passéiste et conservatrice qui va à l'encontre de l'intérêt des élèves et des personnels,
- un budget de l'Education Nationale grevé de 700 millions d'euros,
- une absence de revalorisation salariale à la hauteur des pertes de pouvoir d'achat des 20 dernières années.

Dans le premier degré, nous devons, cette année encore, rendre trop de postes, 14 postes dans notre département, soit 33 postes en 4 ans. Pour un petit département, c'est énorme. La baisse démographique est l'argument comptable, mais au final le nombre d'élèves par classe augmente... Les suppressions de postes successives vont au-delà de la baisse démographique alors que nous avons besoin de plus de postes de remplacement, de postes RASED, de postes UPE2A,... ou encore de ne pas augmenter le nombre d'élèves dans les classes dédoublées en Éducation Prioritaire ! Avec l'École comme priorité nationale, la baisse démographique aurait dû être l'occasion d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement.

Vous allez sûrement nous démontrer que nos chiffres départementaux, nos moyennes sont plus favorables qu'ailleurs. Mais au lieu de se focaliser sur les chiffres, parlons d'élèves. Des élèves issus de familles de plus en plus fragiles qui ont de réelles difficultés. La paupérisation du département n'est un secret pour personne. Le Gouvernement se doit d'en tenir compte et de répondre à la hauteur des besoins.

Avec ces contraintes, notre seul rôle de représentant.es du personnel aujourd'hui est de garantir une équité de traitement en toute transparence, de toutes les écoles, des conditions acceptables pour tous nos élèves et pour tous nos collègues.

Cette préparation chaotique de la carte scolaire 2024, avec un champ d'étude fermant 41 classes réparties sur 57 écoles, soit le tiers des écoles du département est inédite ! Aboutir à des classes uniques de plus de 30 élèves allant de la Grande section au CM2 est inenvisageable...

A présent ce CDEN doit être le plus juste et équitable possible, avec le peu de moyens que nous avons.

« Choc des savoirs » (groupes, classes prépa 2de), réforme du lycée, Parcoursup... Le modèle d'École du gouvernement du collège au lycée, vise à faire sortir de l'École publique, le plus tôt possible et à chaque étape de leur scolarité, les élèves des classes populaires. En érigeant aussi l'uniforme et le SNU au rang de priorités politiques et budgétaires, le gouvernement fait un choix clair : celui d'une École du tri social, d'une École passéiste et conservatrice.

Concernant l'uniforme, à combien s'élève la facture de l'inutile ?

Concernant le SNU, à combien s'élève la facture du nuisible ?

Les groupes de niveaux combinent l'inutile et la nuisible : cette réforme ne répond à aucun besoin pédagogique, la recherche et les expérimentations montrent que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques.

→ déterminisme scolaire des élèves, et ce dès la Sixième, voire même dès le CM2 comme annoncé mardi par le Rectorat de Besançon.

→ éclatement du groupe classe dès la Sixième, ce qui conduirait à casser le collectif de travail et produirait sur de très jeunes enfants les effets délétères que l'on observe déjà au lycée.

C'est une marche arrière d'au moins 50 ans, une régression vers les balbutiements du collège unique, avant que l'État ne porte le principe d'une même ambition pour l'ensemble des collégien·nes.

→ le tri scolaire et social des élèves commencera dès la Sixième avec des regroupements de niveau, se poursuivra dès la Cinquième avec la découverte des métiers notamment pour préparer les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail, et se terminera avec l'examen du DNB, désormais érigé en barrage pour le passage en Seconde et l'année suivante dans une classe prépa-lycée qui risque de devenir un sas avant l'apprentissage pré-bac, hors statut scolaire, avec contrat de travail.

→ Attaquer la liberté pédagogique des professeur·es en imposant des méthodes et des pratiques, des manuels certifiés, des applications utilisant l'intelligence artificielle censées être plus performantes que les enseignant·es, c'est mépriser la profession et la reléguer elle aussi au rang d'exécutant·es.

Ces choix placent l'École publique à un point de bascule : elle est au bord de l'effondrement (manque de moyens sur le terrain, personnels sous payés) et tourne le dos à l'ambition de faire réussir tous les élèves.

Les syndicats de la FSU souhaitent envoyer un message clair : **à la prochaine rentrée, nous ne trierons pas nos élèves !**